



Située au cœur d'un quartier populaire saint Mauront qualifié de plus pauvre de France et forte de 23 ans d'expérience dans l'accès aux droits, l'**Association d'Aide aux Populations Précaires et Immigrées** accompagne toutes les personnes en situation de précarité dans le cadre d'un accueil inconditionnel au sein d'une équipe pluridisciplinaire, humaniste et engagée.

Rapport de modélisation

« Permanence d'accès aux droits santé »

1. Constat

Les difficultés rencontrées par le public accueilli pour l'accès aux droits santé et aux parcours de soin résident parmi plusieurs facteurs cumulés ou non :

- Illettrisme, analphabétisme, méconnaissance de la langue française.
- Précarité sociale et financière.
- Non recours aux soins par absence de droit et de couverture complémentaire.
- Système administratif français complexe et défailant face aux personnes précaires.
- Lenteur du traitement des dossiers (2 mois dans les Bouches Du Rhône), demande de complétude récurrente et différente d'un service à l'autre entraînant encore du retard dans le traitement.

2. Les moyens préalables à la mise en œuvre de l'action

- Obtention d'un conventionnement avec la CPAM des BDR, services précarité, permettant un dépôt collectif de dossier auprès d'un lieu et d'un interlocuteur unique.
- La convention permet à des membres de l'équipe désignés de participer à des sessions de formations sur les modalités d'ouverture de droits CMU, CMUC, ACS, AME et AMU ainsi qu'une liste unique pour la complétude des dossiers.

- Avoir une connaissance globale des personnes accompagnées (profession, statut, famille, culture, religion...)
- Consolider et développer le réseau de l'association et plus particulièrement les mutuelles pratiquant des tarifs solidaires.

3. Nos compétences au service de l'accompagnement

- Accompagner dans l'écriture du dossier et/ou écrivain public en fonction du niveau
- Faciliter la compréhension par la traduction et l'interprétariat (arabe, comorien, dialecte sénégalais, anglais, espagnol)
- Mettre en avant les capacités des personnes quelles qu'elles soient
- Développer le pouvoir d'agir des personnes (ne pas faire à la place de)
- Être à l'écoute des personnes afin de co construire des actions à leurs initiatives
- Formation régulière des salariés aux évolutions législatives de la CPAM
- Orientation vers les organismes mutualistes du territoire

4. Nos résultats

- Les dépôts collectifs de dossiers offrent le traitement des dossiers en 15 jours avec la certitude de la complétude des dossiers.
- 593 personnes accompagnées dans l'ouverture, le renouvellement de couverture santé pour 96% de réussite.
- 91 personnes orientées vers des structures de soins adaptées : centres médicaux mutualistes, APHM (Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille), Centres Médicaux Psychologiques, Médecin du Monde, Planning familial.
- A la demande des personnes accompagnées, mise en place d'ateliers en lien avec la santé : nutrition et précarité après une formation avec le CODES (Comité d'éducation pour la santé) et cours de sport adapté (manger/bouger) à destination de femmes très isolées et précaires.

5. Les points de vigilance

- Avec le public accompagné souvent fragilisé, ne pas se placer en détenteur unique de la solution mais impliquer la personne dans la résolution de sa difficulté, le rendre acteur dans ses démarches afin qu'il s'attribue le mérite de la réussite.

- L'obtention d'une convention avec la CPAM est limitée à un nombre défini d'association selon les territoires d'interventions voire inexistante. Nous avons eu la chance de faire partie de la dernière vague de conventionnement grâce à l'appui de la chargée de mission des ateliers santé ville de la politique de la ville.
- En tant qu'association employeur et aux vues du public très précaires que nous accueillons, il est difficile d'avoir une part importante d'autofinancement dans nos budgets. Nous dépendons uniquement des financements publics toutes collectivités confondues qui baissent en fonction des priorités politiques des gouvernances successives. L'appel à des fonds privés devient incontournable mais difficile sur des appels à projets nationaux et nous mettant en concurrence avec des grosses associations très structurées. Ce volet demande beaucoup d'énergie, de recherche, de rencontre avec les élus ou les techniciens pour quelque fois ne pas aboutir.